

MAIRIE de BREUIL-BOIS-ROBERT

78930



Téléphone : 01 30 42 62 35

Mail : mairie.breuil-bois-robert1@wanadoo.fr

AVIS DE CONSTATATION D'ABANDON DE SÉPULTURES DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Pour faire suite à l'avis d'expiration de concessions du 27 octobre 2017 affiché à l'entrée du cimetière communal pendant plus de deux ans, le Maire de BREUIL-BOIS-ROBERT porte à la connaissance des éventuels descendants ou ayants-droits des personnes inhumées dans les sépultures ci-dessous répertoriées pour lesquelles **les concessions sont expirées** et dans lesquelles aucune inhumation n'a été faite depuis au moins dix ans, qu'il sera procédé au cimetière communal, à la **constatation de l'état d'abandon** dans lequel se trouvent ces tombes le **06/09/2024** en vue de la reprise de ces emplacements,

Il invite les personnes pouvant avoir un lien parental avec ces sépultures à assister au-dit constat et à se faire connaître en Mairie, dans un **délai d'un an** à compter de la publication du procès-verbal de constat d'abandon.

N° de concession des tombes concernées :

- Secteur 4 : N° 86 - MALBRANCHE-ENOT
N° 82 - BARRECCHIA

- Secteur 3 : N° 91 - PROVOST
N° 90 - FOUCHET
N° 100 - JEAN
N° 107 - FROUIN- SCHMIDT
N° 115 - LAFONT

Fait à Breuil-Bois-Robert,

Le 01 septembre 2024

Le Maire,

Bernard MOISAN